



FORMATION « Les bases de la sonorisation »

Contact : Philippe Legagnoa. 05 59 40 85 93 / 06 58 02 74 38. Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.cma-pau.fr

Durée et horaires : 30 heures sur 5 jours (programme détaillé ci-joint)

Effectif : 2 personnes mini, 6 max. Le nombre restreint de stagiaires permet un suivi personnalisé.

Public concerné : Musiciens/chanteurs amateurs ou professionnels, compositeurs, arrangeurs, techniciens, intermittents du spectacle, toute personne souhaitant s'initier ou se perfectionner sur les techniques de prise de son, mixage et de sonorisation de groupes de musique en général.

Positionnement : Avant la formation, un entretien téléphonique préalable a lieu pour évaluer le profil et les objectifs des participants. Il permet de déterminer le niveau afin d lui proposer un programme adapté. Un questionnaire pour analyser et évaluer les besoins est donné aux participants afin de s'assurer de la concordance entre les attentes du futur stagiaire et la formation proposée.

Prérequis : Connaissance du matériel nécessaire pour la sonorisation et pratique instrumentale souhaitée.

Matériel pédagogique : Le stagiaire dispose au centre de matériel complet de sonorisation façade, retours de scène, tables de mixage analogique Soundcraft et numérique Mackie DL32, micros de scène, accessoires, crous sur support vidéo, papiers, vidéoprojection.

Objectifs Pédagogiques : En fin de formation, vous serez autonome sur la prise de son live et le mixage de groupes de musiciens. Vous serez capable de préparer votre matériel de sono. Vous pourrez prendre des sources audios au niveau ligne ou avec un micro (instruments, chants, ambiances). Vous pourrez traiter le son, gérer la dynamique, le mixage, donner de la couleur, de l'espace et de la profondeur à vos projets. Vous saurez réaliser des fiches techniques, faire un patch, gérer les retours de musiciens.

www.cma-pau.fr

CMA Association loi 1901 - 14 Rue Emile Garey 64000 PAU – 05 59 40 85 93 – cma64pau@yahoo.fr

Siret 53985681500037 APE 8552Z

Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine 72640389464

A la fin de la formation, les participants sauront :

- Configurer efficacement leur espace de travail.
- Optimiser les performances du matériel en faisant les bons choix techniques et acoustiques.
- Gérer une situation de répétition.
- Maîtriser la prise de son et le mixage sur une console de mixage analogique et numérique.
- Comprendre le langage technique de la plupart des marques de consoles de mixage.
- Programmer différents effets sur les prises de son.
- Réaliser un mixage pour différents types de projets et adapter les systèmes de diffusion.
- Finaliser des projets de sonorisation pour différentes esthétiques musicales.

Encadrements, Moyens, et méthodes pédagogiques :

- Accueil des stagiaires.
- Tour de table.
- Présentation du programme et des objectifs de la journée.
- La formation est composée d'explications de démonstrations de fonctionnalité accompagnées de méthodologie professionnelle, et d'exercices pratiques permettant la mise en application des notions abordées dans des situations concrètes de sonorisation.
- Les stagiaires sont amenés à manipuler du matériel de prise de son, d'instruments.
- Les stagiaires sont mis en situation de prise de son avec des musiciens et chanteurs en studio, en prestation scénique ou de répétition.
- Déroulement de la journée de formation en alternant apports théoriques, mise en situation pratique, exercices, QCU, QCM, exercices à l'oral...)
- Durant toute la durée de la formation, un suivi continu des stagiaires est opéré par le formateur et supervisé par le responsable pédagogique afin de valider les acquis et apporter un suivi personnalisé si besoin. Ces échanges permettent de mesurer la bonne compréhension des savoirs et savoir-faire.

Moyens d'évaluation : En fin de formation, un test de validation des acquis est réalisé sur 3 heures : Il s'agit d'un QCM suivi d'une évaluations pratique et de mise en situation de prestation scénique ou de répétition, reprenant les notions fondamentales abordées lors de la formation. L'objectif est de mesurer le degré d'autonomie atteint, d'identifier les compétences acquises et les potentielles lacunes. La correction est effectuée avec le formateur afin d'éclairer les zones d'ombres identifiées lors du test.

Suivi et documents de fin de formation :

- Grille d'évaluation finale.
- Attestation de formation.
- Un questionnaire de satisfaction transmis aux participants permet d'avoir des retours sur les conditions de déroulement de la formation et ainsi évaluer leur satisfaction.

www.cma-pau.fr

CMA Association loi 1901 - 14 Rue Emile Garet 64000 PAU – 05 59 40 85 93 – cma64pau@yahoo.fr

Siret 53985681500037 APE 8552Z

Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine 72640389464